

PORTANT FIXATION DE LA LISTE DES PORTEURS DE CARTE D'ACHAT

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°2004-1144 du 26 octobre 2004, relatif à l'exécution des marchés publics par carte d'achat,

Vu l'arrêté du 24 décembre 2012 énumérant les moyens de règlement des dépenses publiques,

Vu l'instruction n°05-025-M9 du 21 avril 2005 relative à l'exécution des marchés publics par carte d'achat,

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, adoptés par délibération du 7 octobre 2016 ;

Vu la délibération du conseil d'administration n°2017-05-19-13 ;

Vu l'arrêté n°2017-356 ;

ARRETE

Article 1 :

La liste des porteurs de carte d'achat est complétée comme suit :

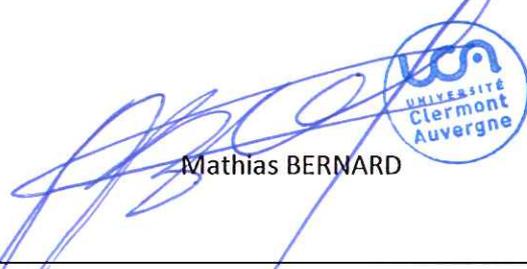
	Composantes, services, laboratoires	Directeur/ Doyen / RA	Nom du Porteur	Prenom du Porteur	Fonction du porteur	
53	UFR	OPGC	BEYRIE Pascal	DEL CAMPO	Géraldine	Secrétaire
54	UFR	OPGC	BEYRIE Pascal	BEYRIE	Pascal	Responsable administratif
55	UR	LMV	CHAZAL Audrey	CHAZAL	Audrey	Responsable administratif
56	UR	NEURODOL	DALLEL Radhouane	AVAN	Paul	Directeur d'équipe
57	UR	NEURODOL	DALLEL Radhouane	DALLEL	Radhouane	Directeur de recherche
58	UR	CELIS	NEIVA SAULO	NEIVA	Saulo	Directeur de recherche
59	UR	LVEEM	BUSCAIL HENRI	BUSCAIL	Henri	Directeur de laboratoire
60	UR	MSH	LUIS Jean-Philippe	LUIS	Jean-Philippe	Directeur de laboratoire
61	UR	PIAF	LEGUE Valérie	MEYNIEL	Sandrine	Gestionnaire
62	Service	FLEURA	BERTHONNEAU Claire	BENHARA	Fabienne	Responsable administratif
63	Service	SCLV	PRADO Rocio	ROUSSEL	Sylvie	régisseur SCLV
64	UR	UNH	André MAZUR	VASSON	Marie-Paule	Directrice d'équipe ECRIN -B2MN
65	UR	MEDIS	Pierre PEYRET	DENIS	Sylvain	IRTF
66	UR	MEDIS	Pierre PEYRET	GARRAIT	Ghislain	MCF
67	UR	CRCGM	Yves MARD	LY	Ntxhee	assistante labo
68	UFR	ODONTOLOGIE	TUBERT Stéphanie	MASTRAS	Lionel	Responsable administratif
69	UR	CHEC	BOURDIN Philippe	BOURDIN	Philippe	Directeur de laboratoire
70	CRFCB	CRFCB- BibliAuvergn	FANGET Delphine	FANGET	Delphine	Directrice
71	UCAF	FONDATION UCA	VALIORGUE Bertrand	MOSEY	Chrystel	Responsable administratif
72	UCAF	FONDATION UCA	VALIORGUE Bertrand	TRASSOUDAIN	Agnès	Responsable chaire INSOLIUM
73	UCAF	FONDATION UCA	VALIORGUE Bertrand	MERIADE	Laurent	Responsable chaire SANTE TERRITOIRES
74	UCAF	FONDATION UCA	VALIORGUE Bertrand	MISSON	Michel	Responsable chaire CONFIANCE NUMERIQUE
75	UFR	IUT ALLIER	CHARASSE Cécile	MORAND	Renaud	Responsable administratif

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'université Clermont Auvergne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30/01/2018

Le Président de l'Université Clermont Auvergne



Mathias BERNARD

- Transmis au contrôle de légalité le 05 FEV. 2018

- Publié le 05 FEV. 2018

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.